



**Direction Générale des Services**

Mission Europe

Mission Europe

Affaire suivie par : magali LAHURE

Poste:

**2018-CP-6385**

**RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 22 juin 2018

**POLITIQUE A02 SOLIDARITÉ TERRITORIALE**

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À LA MAISON DE  
L'EUROPE DES YVELINES À SAINT-GERMAIN EN LAYE**

**Code** D0402  
**Secteur** Charges financières  
**Programme** MISSION EUROPE

| Données financières             | Investissement |           |            | Fonctionnement |
|---------------------------------|----------------|-----------|------------|----------------|
|                                 | AP             | CP sur AP | CP sur EPI | CP             |
| Enveloppes de financement       |                |           |            | 2015P004E02    |
| Montant actualisé               |                |           |            | 12000          |
| Montant déjà engagé             |                |           |            | 0              |
| Montant disponible              |                |           |            | 12000          |
| Montant réservé pour ce rapport |                |           |            | 12000          |

L'objet du présent rapport est l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « *La Maison de l'Europe des Yvelines* », pour accompagner la promotion de l'Union Européennes et des dispositifs européens au profit des collectivités et des publics cibles dans les Yvelines.

**1- Présentation de l'association et de ses missions**

La Maison de l'Europe fait partie d'un réseau (EUNET) qui rassemble 70 associations et institutions issues de plus de 22 Etats membres de l'Union Européenne.

La Maison de l'Europe des Yvelines a une fonction de sensibilisation, d'information et de formation des citoyens sur la construction européenne. Elle constitue un relais de proximité entre les institutions européennes et les citoyens :

- diffuse de la documentation auprès du grand public ;
- renseigne le grand public sur tous les sujets ayant trait au fonctionnement de l'Union Européenne ;
- organise des manifestations diverses aux niveaux local et Régional ;

- développe des activités complémentaires telles que des cours de langue, des échanges linguistiques, de l'aide aux jumelages...

L'équipe de la Maison de l'Europe des Yvelines est constituée de 8 administrateurs et de 3 salariés permanents :

- un responsable Europe Direct (M. Olivier JANOUEIX),
- une coordinatrice jeunesse (Marie-Raphaëlle MIMIER),
- une coordinatrice administrative (Christine COLLEVILLE)

## 2- Le bilan 2017

Le public visé par les actions de la Maison de l'Europe est majoritairement un public jeune (tranche d'âge comprise entre 6-17 ans). En 2017, avec l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice Jeunesse, la Maison de l'Europe des Yvelines a pu développer plus d'activités envers la jeunesse, comme par exemple, des animations pédagogiques en écoles élémentaires sur Saint-Germain-en-Laye. Conjointement avec le Centre d'Information Europe Direct, qu'elle héberge dans ses locaux, l'association a mené plus d'interventions en établissements scolaires dont des collèges yvelinois (Bougival, Marly-le-Roi).

Au global, en 2017, 5 508 citoyens yvelinois ont participé aux divers événements organisés par la Maison de l'Europe des Yvelines pour les actions suivantes :

- Information et formation des citoyens yvelinois et interventions auprès de la jeunesse
- Accompagnement des jeunes à la mobilité
- Conférence-débat le 17-03-2017 sur le plan JUNKER (« l'Europe investit dans mon département »)
- CityPartnership contre l'extrémisme et le populisme

*Répartition du public impacté par les actions de la Maison de l'Europe dans les Yvelines par tranche d'âge en 2017 :*

| Age                   | 6ans /17 ans | 18 ans /25 ans | 26-60 ans | +60 ans |
|-----------------------|--------------|----------------|-----------|---------|
| Nombre global atteint | 2 060        | 1 610          | 1 377     | 461     |

## 3- Les objectifs pour 2018

Les objectifs visés en 2018 sont les suivants :

- Renseigner les citoyens sur le fonctionnement des institutions européennes et sur toute autre thématique liée à l'Union Européenne et apporter aux collectivités territoriales un appui technique pour l'utilisation des fonds européens autres que les fonds structurels ;
- Informer et former les acteurs de l'éducation populaire, de l'éducation nationale, de l'éducation spécialisée, des missions locales, des mairies et des organismes de la société civile ;
- Développer chez les jeunes et adultes principalement un sentiment de citoyenneté européenne via les programmes européens ;
- Promouvoir la mobilité, développer un parcours européen pour un projet professionnel
- Organiser des rencontres, débats, colloques permettant aux citoyens européens d'échanger avec des experts européens ;
- Créer du lien entre le secteur associatif et le secteur économique afin de permettre à tout bénévole ou membre associatif d'être acteur de son propre parcours et développer son autonomie.

## 4- La subvention de fonctionnement sollicitée par la Maison de l'Europe

La Maison de l'Europe sollicite pour 2018 une subvention de 12 000 € du conseil départemental des Yvelines afin d'accompagner la promotion de l'Union européenne et des dispositifs européens au profit du département des Yvelines et des Yvelinois. Ce montant est identique à celui sollicité en 2017.

*En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :*